

DESCRIPTION DE TÂCHES

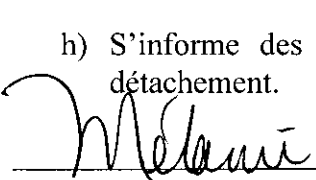
EMPLOI:	Chef de pupitre	SERVICE:	Information
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 29 février 2008

SOMMAIRE

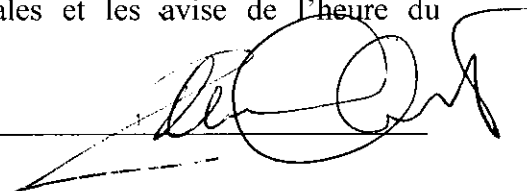
Relevant de la direction de l'information, le chef de pupitre est responsable du contenu des bulletins de nouvelles. Il échange avec son supérieur immédiat, évalue l'intérêt des sujets d'information, choisit la matière nouvelle, affecte les journalistes au traitement de cette information et établit le déroulement du bulletin de nouvelles.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Décide du contenu des bulletins de nouvelles.
 - a) Évalue l'intérêt des sujets d'information, les sélectionne, détermine la forme que prendra la couverture de la nouvelle et détermine les « teasers » à insérer dans l'émission.
 - b) Établit et/ou répond à une commande éditoriale et rend ces informations accessibles à tous (heure de diffusion, durée, source, choix des sujets d'information)
 - c) Recueille, compile, analyse et suit l'évolution de l'actualité en utilisant différents moyens tels que : l'écoute du dernier bulletin de nouvelles TVA/LCN, l'écoute de la concurrence radio/télévision, les journaux, les fils de presse, les dépêches d'agence, les alimentations d'images, les sites spécialisés, les fils conducteurs des bulletins de nouvelles et l'écoute de captations en direct d'événements.
 - d) Participe à diverses réunions de production et de post-production afin de partager les informations nécessaires à la planification du bulletin de nouvelles.
 - e) Prend connaissance des activités prévues aux calendriers publiés et aux informations disponibles pour la journée.
 - f) Communique et partage avec les autres membres du personnel les informations susceptibles d'enrichir la matière livrée à l'antenne.
 - g) Coordonne les entrevues et la participation des invités.
 - h) S'informe des choix de sujets des stations régionales et les avise de l'heure du détachement.



GROUPE TVA



DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Chef de pupitre	SERVICE:	Information
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 29 février 2008

- i) Attribue une durée à chacun des items du fil conducteur. Sélectionne items à retirer lorsque nécessaire.
 - j) Modifie continuellement le fil conducteur de l'émission afin de s'adapter à l'évolution de l'actualité et en avise le présentateur de nouvelles.
2. Supervise et coordonne le travail de l'équipe de la salle des nouvelles.
- a) Organise et répartit le travail à ses collaborateurs.
 - b) Valide les commandes de toutes sortes passées à ses collaborateurs.
 - c) Révise les textes rédigés par les reporters et les rédacteurs, s'assure de la qualité du français et de l'exactitude des faits avant leur diffusion et suggère des modifications s'il y a lieu.
 - d) Visionne les reportages et les éléments audiovisuels avant leur diffusion.
 - e) S'assure que les informations, dépêches, reportages, déclarations, etc... ne contiennent pas d'erreurs de fond, de renseignements imprécis, diffamatoires ou susceptibles de comporter un outrage au tribunal.
 - f) Prépare et assure la diffusion des conférences de presse et autres directs. (pour LCN)
3. Rédige des textes de toute nature sur divers sujets d'actualité.
- a) Rédige et supervise la rédaction des textes de toute nature sur divers sujets d'actualité dans le style de la télédiffusion, en bon français (brèves, nouvelles, manchettes, teasers, bandeaux, super).
 - b) S'assure de la bonne qualité des traductions des dépêches.
 - c) Met à jour les notions de temps présentes dans les textes.
 - d) À Argent, produit la majeure partie des éléments infographiques (tableaux et supers).
4. Peut être appelé à participer ou effectuer du montage (pour LCN) et d'une façon régulière à Argent

DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Chef de pupitre	SERVICE:	Information
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 29 février 2008

5. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessité par ses fonctions.

EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI:	Chef de pupitre	SERVICE:	Information
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 29 février 2008

FORMATION

- Formation de niveau universitaire de premier cycle en communication ou toute autre discipline jugée pertinente ou expérience équivalente.

EXPERIENCE

- Sept années d'expérience significative en journalisme.

CONNAISSANCES

- Très bonne connaissance des événements qui ont fait ou qui font l'actualité tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale.
- Connaissance des systèmes politiques et juridiques.
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais.
- Capacité de traduction de l'anglais au français.
- Maîtrise d'outils informatiques (courrier électronique, recherche sur Internet, traitements de texte).
- Capacité à œuvrer dans un environnement à la fine pointe de la technologie.
- Maîtrise du médium télévision.
- Connaissance du Réseau TVA, un atout.